



Impôt sur la fortune - Fortune imposable au 01/01/2023 (association religieuse)

Fortune brute

Eléments de fortune imposables

Eléments de fortune exempts

Fortune immobilière

F2200

Immeubles non bâtis (à indiquer par leur valeur unitaire)

Z0020

La valeur unitaire n'a pas été établie pour tous les éléments

☐

F2205

Immeubles bâtis (à indiquer leur valeur unitaire)

F2210

Total de la fortune immobilière

Autres éléments de fortune

F2400

Titres et participations

F2410

Comptes bancaires et comptes de chèques postaux

F2420

Encaisse

F2430

Créances diverses (à spécifier)

F0350

- Abattement (§ 67 (2) BewG)

F0375

Total des autres éléments de fortune imposables

F2500

Total de la fortune brute



Déductions

F2600

Emprunts hypothécaires

F2610

Autres emprunts bancaires (à spécifier)

F2620

Autres dettes (à spécifier)

F2650

Total des déductions

F1000

Total de la fortune nette

Eléments de fortune imposables

Eléments de fortune exempts



n° de dossier									
complément modèle 500 / page 23								année: 2022	

F1200	Par affectation du bénéfice de l'année d'imposition 2022
F1210	Par affectation des réserves libres antérieurement constituées (seulement à défaut de bénéfice suffisant)
F1230	Montant de la réduction de l'impôt sur la fortune (1/5 de la réserve constituée)

Signature

Nous affirmons que la présente déclaration est sincère et complète

Le représentant légal (ou toute personne mandatée par ce dernier)

.le